
DIRECTION GENERALE
DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE

ARRETE N° **523** /MEMIS/DGAT/DAG/SDVA
PORTANT AUTORISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION
ETRANGERE DENOMMEE: «RESEAU INTERNATIONAL DES AGENCES
FRANCOPHONES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (RIAFPI)»

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE,

- (/u la Constitution ;
- (/u la loi N°60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations ;
- (/u le décret n°2011-388 du 16 novembre 2011 portant organisation du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur ;
- (/u le décret n°2012-1119 du 22 novembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement, tel que modifié par les décrets n°2013-505 du 25 juillet 2013, n°2013-784, n°2013-785, n°2013-786 du 19 novembre 2013, n°2014-89 du 12 mars 2014, n°2015-334, n°2015-335 et n°2015-336 du 13 mars 2015 ;
- (/u le décret n° 2013 - 506 du 25 juillet 2013 portant attributions des membres du Gouvernement, tel que modifié par le décret n° 2013-802 du 21 novembre 2013 ;
- (/u les conclusions de l'enquête de moralité, objet du rapport n°471/MEMIS/DRG en date du 30 mars 2015, du Directeur des Renseignements Généraux ;
- (/u le dossier présenté par l'association étrangère dénommée : «RESEAU INTERNATIONAL DES AGENCES FRANCOPHONES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (RIAFPI)» en date du 04 avril 2015.

A R R E T E

Article 1: Sont autorisés, la constitution et le fonctionnement de l'association étrangère dénommée: «RESEAU INTERNATIONAL DES AGENCES FRANCOPHONES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (RIAFPI)», dont le siège est situé à Abidjan-Plateau, Immeuble Belle-Rive, 16^{ème} étage, B.P V 152 Abidjan 01.

Article 2 : L'organe de direction de l'association étrangère dénommée: «RESEAU INTERNATIONAL DES AGENCES FRANCOPHONES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (RIAFPI)» se compose comme suit:

Président:

M. ESSIS ESMEL DE EMMANUEL

Responsable Zone Afrique de l'Est et Océan Indien:

M. TOHIR DAIDALI DAUD

<u>Responsable Zone Afrique du Nord:</u>	M. HAMID BENELAFDIL
<u>Responsable Zone Europe:</u>	Mme MURIEL PENICAUD
<u>Responsable Zone Afrique Centrale et Australe:</u>	Mme MONGO ANNICK PATRICIA
<u>Responsable Zone Afrique de l'Ouest:</u>	M. MOUSSA TOURE
<u>Secrétaire Exécutif:</u>	M. MAMADOU DIOMANDE
<u>Trésorier:</u>	M. ADOM HERVE PATRICK

Article 3: L'association étrangère dénommée: «RESEAU INTERNATIONAL DES AGENCES FRANCOPHONES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (RIAFPI)» a pour objet de créer un cadre de concertation, d'échanges d'informations et d'expertises, en vue de renforcer les performances, la coopération et la solidarité entre les Agences Francophones de Promotion des Investissements pour un meilleur développement économique des pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Article 4: Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS:

Abidjan, le 13 1 DEC 2015

Présidence de la République.....	1
Primature	1
Secrétariat Général du GVT....	1
Meminintécurité (CAB).....	1
Meminintécurité (DGAT).....	2
Meminintécurité (DGPN).....	1
Memini Affaires Etrangères.....	1
Intéressé.....	1
Archives.....	1
Chrono.....	1

The image shows the official seal of the Ministry of the Interior of Côte d'Ivoire. The seal is circular and contains the text 'REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE' at the top, 'LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DES TERRITOIRES' around the bottom, and 'LE MINISTRE D'ETAT' in the center. A handwritten signature in black ink is written across the seal.

HAMED BAKAYOKO